

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 12 OCTOBRE 2023

20231012_CA07 - Limoges - Rue de Beaupuy – Abandon de l'opération d'acquisition de 6 logements en VEFA

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le jeudi 12 octobre 2023 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Administratrices

Messieurs Jean-Luc BONNET, Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Serge JAMMET, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Franck LETOUX, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Rachid EL BOUTAYBI, Administrateur

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absente :

Madame Catherine JARRY, Administratrice

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu la délibération du Bureau en date du 8 juin 2023 autorisant la Directrice générale à signer les actes d'acquisition de 6 logements vendus en l'Etat de Futur Achèvement (VEFA) par la société Eclisse Promotion au sein d'un programme de 30 logements, situé 41 rue de Beaupuy à Limoges,

Vu les nouvelles règles en matière de mixité sociale du Plan Local d'Urbanisme qui n'autorisent pas la production de logements locatifs sociaux sur ce secteur de la ville,

Considérant la modification par le promoteur du permis de construire, supprimant la part de logement social,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise l'abandon du projet d'acquisition de 6 logements en Vente en l'Etat de Futur Achèvement (VEFA) situé 41 rue de Beaupuy à Limoges,
- Autorise la Directrice générale à signifier à la société Eclisse Promotion l'abandon du projet.

Formalités de publicité effectuées
le **24 OCT. 2023**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **24 OCT. 2023**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

